

Date de la convocation : 14 décembre 2017  
 Nombre de membres 45  
 Présents : 32 – Pouvoirs 7  
 Votants : 39

Vote : 39  
 Pour : 39  
 Contre : 0  
 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le 31/12/2017 et publication du 31/12/2017.

L'an deux mille dix-sept, le 21 décembre à 18h00 heures, le comité syndical du Pays Vallée du Loir – Pôle d'Équilibre Territorial et Rural - légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vaas en séance publique sous la présidence de Monsieur Régis VALLIENNE, Président.

#### Présents (32) :

Jean-Paul BEAUDOUIN, Pierre BIHOREAU, Georges BITOT, Gérard BLANCHET, Jean-Claude BOIZIAU, François BOUSSARD, Nicolas CHAUVIN, Jean-Pierre CHEREAU, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Jean-François COINTRE, Gérard CROISEAU, Jean-Yves DENIS, Roger FRESNEAU, Gilles GANGLOFF, Xavier GAYAT, Émile GUILLON, Laurent HUBERT, Christian JARIES, Claude JAUNAY, Jacques LAUZE, Didier LEGRAND, Philippe LEGUET, Dominique LENOIR, Marc LESSCHAEVE, Christophe LIBERT, Yveline LIMODIN, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Denis TURIN, Régis VALLIENNE, Jacky VIRLOUVET, Jean-Louis YVERNAULT.

#### Pouvoirs (7) :

Guy-Michel CHAUVEAU à Laurent HUBERT, Dominique DUCHENE à Galiène COHU de LASSENCE, Sylvain FOURNIER à Jean-François COINTRE, Jean-Pierre GUICHON à Nicolas CHAUVIN, Daniel LEGEAY à Régis VALLIENNE, Marc LESSCHAEVE à François BOUSSARD, Carine MENAGE à Georges BITOT.

#### D02-21-21-2017 : LEADER MuMo2

Monsieur le Président présente au comité syndical le plan de financement de l'action Mumo2 afin de solliciter une subvention au titre du programme LEADER.

Nature des dépenses	Montant	Nature des ressources	Montant HT
Accueil du MuMo	3 000,00 €	ETAT - CLEA	2 500,00 €
Hébergement / restauration des médiateurs	2 321,67 €	LEADER	8 128,18 €
Intervenant extérieur	1 692,48 €	Autofinancement	2 657,04 €
Matériel pour les ateliers	265,16 €		
Transports	1 985,00 €		
Indemnités et frais de fonctionnement 0,2 ETP pendant 6 mois	4020,91 €		
<b>TOTAL des dépenses</b>	<b>13 285,22 €</b>	<b>TOTAL des ressources</b>	<b>13 285,22 €</b>

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve le plan de financement de l'action « MuMo2 », autorise le Président à solliciter les subventions, à signer toute pièce à intervenir et décide de supporter l'autofinancement qui serait généré par une baisse de cofinancement externes inférieurs au prévisionnel.

Fait à Vaas  
 Les jour, mois et an susdits  
 Suivent les signatures

Le Président  
 Régis VALLIENNE

